

Article 21 du Règlement

Il est indispensable, je crois, que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) dépose le document à la Chambre et le renvoie au comité permanent de l'agriculture. Il est également indispensable que le ministre entame immédiatement des discussions avec ses homologues des provinces des Prairies pour mettre au point un programme concerté de première importance si nous voulons mettre en œuvre un programme efficace et utile de recherche dans ce domaine.

* * *

LES RELATIONS NORD-SUD**LES CONSÉQUENCES DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES DES ÉTATS-UNIS**

M. Bob Ogle (Saskatoon-Est): Madame le Président, hier à Bonn, en Allemagne, l'ex-chancelier Brandt, l'ex-premier ministre Heath et sir Shridath Ramphal, secrétaire général du Commonwealth, ont fait une déclaration sur les relations Nord-Sud qui évoque les travaux de leur commission il y a deux ans. D'après cette déclaration, la récession qu'ils ont prédite dans leur rapport d'il y a deux ans dégénérera en dépression mondiale, à moins qu'on ne prenne des mesures immédiates pour empêcher cette tournure des événements. Ils signalent que la politique économique du président Reagan constitue un obstacle majeur à la relance économique mondiale, et expliquent pourquoi les pays du tiers monde sont en plus mauvaise posture que jamais auparavant.

J'aimerais attirer l'attention de la Chambre des communes, du premier ministre (M. Trudeau), du gouvernement et des Canadiens sur le fait qu'il importe de réexaminer scrupuleusement le rapport publié il y a deux ans ainsi que les nouvelles recommandations formulées hier. Si nous ne prenons pas les mesures nécessaires pour y donner suite, le monde risque de se retrouver en pleine dépression, comme ils l'ont prédit.

* * *

LA TAXE D'ACCISE**L'INCIDENCE SUR LES AGRICULTEURS DE LA TAXE SUR LE GAZ NATUREL**

M. Gordon Taylor (Bow River): Madame le Président, l'imposition de la taxe d'accise de 63c. le gigajoule, soit l'équivalent d'environ un million de BTUs, a été une initiative inconsiderée et inefficace. Elle a fait baisser les ventes de gaz naturel et des dérivés du gaz naturel, de sorte qu'elle n'a pas procuré les recettes escomptées ni réduit l'impôt sur le revenu. Par contre, elle n'a pas peu contribué à faire monter en flèche le nombre des agriculteurs qui ont fait faillite depuis deux ans. Elle a forcé et continue de forcer les agriculteurs à utiliser moins d'engrais et de produits chimiques et à laisser leurs champs en jachères d'été. Elle a fait augmenter sensiblement le coût de production des denrées alimentaires, attisant ainsi l'inflation.

La taxe d'accise ajoute 63c. au prix du gaz naturel à la tête du puits, qui est de \$1.72, ainsi qu'aux 14c. de la redevance de canadienisation et aux 5c. d'impôt sur les revenus pétroliers. Ces taxes excessives augmentent le coût des denrées alimentaires pour tous les Canadiens et, partant, contribue à l'inflation. Toute taxe qui augmente le coût des denrées alimentaires et enlève aux agriculteurs tout désir de produire davantage est mauvaise et inconsiderée. J'exhorte vivement le ministre des

Finances (M. Lalonde) à supprimer cette taxe dans son prochain budget.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES FINANCES**LE MONTANT DU DÉFICIT FÉDÉRAL**

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, puisque le ministre des Finances et le ministre d'État aux Finances sont absents, je poserai ma question au premier ministre. Il sait, j'en suis sûr, que l'émission des bons du gouvernement de cette semaine a été un échec total. C'est la belle preuve que les investisseurs s'attendent que les taux d'intérêt remontent. D'après pratiquement toutes les recommandations qui ont été faites au ministre des Finances à l'occasion de la préparation du budget, il faut que les taux d'intérêt diminuent sous peu, sinon il n'y aura pas de reprise économique ni de relance de l'emploi, et pourtant le pays en a désespérément besoin.

Puisque l'échec de cette émission de bons du Trésor découle directement des craintes qu'éprouvent les Canadiens au sujet du déficit de l'État, qui augmente à un rythme effréné, le premier ministre peut-il dire à la Chambre combien s'élèvera le déficit de l'année qui se termine et de l'année prochaine?

ed

M. Douglas Fisher (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Madame le Président, je suis heureux de reprendre le député et de lui signaler qu'aujourd'hui le taux d'escompte de la Banque du Canada a diminué de 15 points de base, ce qui est une excellente nouvelle.

Des voix: Bravo!

M. Fisher: Le député dit que les taux d'intérêt vont jouer un rôle clé dans la reprise économique, et le ministre approuve. Les taux d'intérêt ne cessent de diminuer depuis le mois de juin. Le ministre a dit à tous les représentants des entreprises et des travailleurs qui sont venus le trouver pendant ses consultations, qu'il continuera à considérer l'abaissement du taux d'inflation et des taux d'intérêt comme des facteurs clés de notre reprise économique.

Quant à la vente de bons, je suis heureux de signaler au député qu'elle se poursuivra comme d'habitude; tous les bons devraient être achetés au courant de la journée.

Des voix: Bravo!

M. Wilson: Madame le Président, si ce député avait été en contact avec le marché des bons, on lui aurait dit que l'émission d'aujourd'hui a reçu le plus mauvais accueil qu'une émission du gouvernement ait jamais reçue. C'est la preuve que les gens craignent que les taux d'intérêts ne se remettent à monter. Si cela arrive, comme le député de Willowdale vient de le dire il y a une minute, les petits commerçants, les agriculteurs, les pêcheurs et les personnes qui doivent reconduire l'hypothèque de leur maison vont recevoir le coup de grâce avant d'avoir eu le temps de se remettre de la flambée des taux d'intérêts qui a duré deux ans.